

«CETTE HAUSSE EST UN NON-SENS»

ÉLECTRICITÉ

Roland Décorvet,
directeur de Nestlé
Suisse, tire
à boulets rouges
sur la libéralisation
du marché
de l'électricité.

Nestlé Suisse sonne la charge contre la hausse de l'électricité qui s'abattra sur nos porte-monnaie le 1er janvier prochain. Pour le géant de l'agroalimentaire, cette augmentation allant jusqu'à 60% est un non-sens quand on pense que 80% des sociétés d'électricité helvétiques sont en mains publiques. Avec d'autres industriels du pays, qui

«CETTE PSEUDO-LIBÉRALISATION DU COURANT EST UNE FARCE»

ont organisé hier une conférence de presse à Berne (lire ci-dessous), Nestlé Suisse exige du Conseil fédéral de repousser la mise en vigueur de la loi et de revoir sa copie. Interview de son directeur Roland Décorvet.

■ Quelle sera l'augmentation globale de la facture d'électricité pour Nestlé Suisse en 2009?

Environ cinq millions de francs, soit

une hausse de 30%. C'est énorme, même pour un groupe comme le nôtre qui emploie 8600 personnes dans le pays et qui a réalisé en Suisse un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,6 milliard de francs.

■ Concrètement, cela signifie quoi?

Nos coûts de production vont augmenter. Une hausse que nous devons en partie répercuter sur nos prix de vente. Mais cela m'inquiète beaucoup parce que de telles hausses, sans prestations supplémentaires, nuisent à la compétitivité de nos sites de production.

■ Il y a donc une menace sur l'emploi?

A terme, cela ne sera pas sans incidence. Cela pourrait d'abord freiner notre politique de recrutement.

■ On peut imaginer que vous délocalisiez une partie de votre production?

Ce n'est pas à l'ordre du jour mais si nos prix perdent en compétitivité, nous devons imaginer de tels scénarios. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut que l'Etat réagisse.

■ Vous lancez donc un appel au Conseil fédéral.

Il faut qu'il suspende l'application de l'ouverture du marché de l'électricité, le temps de retravailler la loi et de prendre contact avec tous les acteurs du marché en n'oubliant pas les consommateurs, comme cela a été le cas jusque-là. C'est d'ailleurs étonnant que dans notre pays, nous, les industriels, n'ayons pas été associés à la réforme.

■ Cela dit, la révision de la loi est sous toit depuis belle lurette. Pourquoi ne sortez-vous du bois qu'aujourd'hui?

Mieux vaut tard que jamais. En fait, nous attendions de voir ce que cela allait donner.

■ Et le résultat?

C'est une catastrophe. Imaginez que si Nestlé Suisse avait voulu acheter son électricité sur le marché libéralisé, nous aurions dû déboursier 11,5 millions de francs, soit une hausse de 65%.

■ Donc, vous êtes restés sur le marché régulé.

Exactement. Mais le pire, c'est que dans un premier temps nous avons fait un appel d'offres auprès de 9 fournisseurs pour accéder au marché libéralisé et que seuls trois, nos revendeurs actuels en fait, ont répondu. Les autres n'étaient pas intéressés. C'est bien la preuve que les dés sont pipés. Cette pseudo-libéralisation du courant est une farce.

■ Il ne vous reste qu'à monter aux barricades.

Oui. Aujourd'hui, plusieurs groupements de consommateurs industriels dont nous faisons partie entendent combattre ce qui ressemble de plus en plus à un cartel de l'électricité. Ils demandent aussi à la Commission de la concurrence de se pencher sur ce problème. D'autant que contrairement à ce qu'affirment les producteurs d'électricité, il n'y a aucune pénurie en Suisse.

Patrick Vallélian

DIX MESURES POUR CORRIGER LA LOI

SwissElectricity, qui négocie l'achat du courant d'une centaine d'entreprises, propose dix mesures pour corriger la loi sur l'électricité, a déclaré hier à Berne, son directeur, Claude Cornaz. Les délais en vigueur pour

changer de fournisseur doivent par exemple être modifiés. Et le principe du non-retour au fournisseur initial, trop dissuasif, doit être supprimé. La société basée à Genève a également plaidé pour un

renforcement des instances de régulation, tout comme des sanctions financières pour les tarifs injustifiés. Enfin, de nouveaux acteurs doivent pouvoir accéder au marché suisse, afin que la concurrence fonctionne.



Le directeur de Nestlé Suisse, Roland Décorvet, exige que le Conseil fédéral suspende la libéralisation du marché de l'électricité, le temps de revoir sa copie. D'autres industriels se sont associés à sa requête. Laurent Crottet